

Longueuil, 25 janvier 2022

À : M. Éric Girard, ministre des Finances

Courriel : ministre@finances.gouv.qc.ca

OBJET : Pour un Québec résilient : instaurer une fiscalité plus progressive pour lutter contre les inégalités sociales

Monsieur le ministre,

Alors que vous lancez les consultations prébudgétaires sous le thème «Un Québec résilient et orienté vers l'avenir», au sortir d'une crise qui a révélé les failles béantes de notre filet de sécurité sociale et de nos services publics, nous vous écrivons pour vous faire part de notre désir que le Québec se donne les moyens de réinvestir durablement dès votre prochain budget. Bien que certains investissements ponctuels aient été annoncés récemment dans certains services publics, le filet social québécois demeure insuffisant et les inégalités sociales qui persistent sont inacceptables pour une société aussi riche que la nôtre. Services centralisés, privatisés, tarifés, femmes larguées par la complexité du réseau et surtout confrontées aux violences commises par les institutions de la santé. L'ensemble des 17 Tables régionales de groupes de femmes et le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec ont justement alerté le Premier ministre à ces entraves au droit à la santé. Le gouvernement doit s'y attaquer pour que toutes les femmes aient rapidement un réel accès à des services sociaux et de santé publics, gratuits, universels et de qualité sur l'ensemble du territoire.

Par la présente, le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec vous demande de faire preuve de plus d'ambition dans votre budget 2022 afin de permettre à nos collectivités d'être plus résilientes face aux prochaines crises, notamment climatique, en misant sans ambiguïté sur l'élargissement et le renforcement des services publics et des programmes sociaux, et en permettant aux organismes d'action communautaires autonomes de répondre pleinement à la mission confiées par les communautés. Nous avons les moyens d'y arriver, tout en amorçant une nécessaire transition écologique, en faisant preuve de plus d'audace sur le plan fiscal.

20 mesures concrètes pour mieux partager la richesse

Nous n'avons pas besoin de créer plus de richesse avant de mieux la redistribuer : la Coalition main rouge identifie, [dans le document](#) donc nous vous joignons [un résumé](#), 20 mesures fiscales pouvant atteindre 14 milliards \$ par année.

Par exemple, simplement en imposant faiblement (entre 0,5 % et 1 %) le patrimoine du 1 % les plus riches, le Québec pourrait aller chercher jusqu'à 4 milliards \$ en argent neuf; établir un système à 9 paliers d'imposition rapporterait 2,5 G\$, rétablir la taxe sur le capital des institutions financières

ajouterait 862 M\$ dans les coffres de l'État et réduire le crédit d'impôt sur les dividendes permettrait une économie de 260 M\$.

Bref, des solutions existent pour réduire les inégalités sociales qui s'accroissent, tout en renforçant de manière durable notre filet social

En vous remerciant de porter au dossier de la fiscalité toute l'attention qu'il mérite,

Recevez, monsieur le ministre, nos salutations.



Marie-Andrée Gauthier
Coordonnatrice générale
RTRGFQ

C. c :

Nicole Ménard, Députée de Laporte, Nicole.Menard.LAPO@assnat.qc.ca

Monsef Derraji, Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie

Monsef.Derraji.NELL@assnat.qc.ca

Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie

Ruba Ghazal, Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de fiscalité

Ruba.Ghazal.MERC@assnat.qc.ca

Martin Ouellet, Porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de finances

Martin.Ouellet.RELE@assnat.qc.ca

Coalition Main rouge

info@nonauxhausses.org